

074
A 694

L'ARGUS,

JOURNAL ÉLECTORIQUE.

Resurrexi, sicut dixi.

VOL. II.]

MONTREAL, 27 JUILLET, 1827.

[No. 2.

IMPRIME ET PUBLIE

PAR

HUDGER DUVERNAY,

No. 5, Rue St. Jean-Baptiste,

A 5s. pour trois mois de publication, ou 15 Numéros,
payables à demande.

HYMNE A LA LIBERTÉ.

FRAGMENT.

Vengeance !..... sur nos bord ils ont osé paraître,
Citoyens ! les voilà, ces étrangers si fiers.
Payés par des tyrans pour nous donner un maître !
Orgueilleux de leur honte, il nous montrent leurs fers ;
Leurs bras en sont flétris, leurs bras nous en préparent.

Amis, à leurs regards, montrés avec fierté
Les nobles couleurs qui vous parent,
Les couleurs de la Liberté,
Le drapeau du civisme et de l'égalité.
Avez-vous entendu leur insultante audace ?
Leur audace disait : "Oui, oui soumettez vous !

" Sujets rebelles, à genoux !
" Si vous résistez, point de grâce,
" Le sang dégorgera dans vos murs démolis,
" Et la postérité recherchera la trace
" De vos remparts ensevelis."

Ils l'ont dit..... et dans la poussière
Vous ne trainerez pas cet insolent orgueil ?
Vous n'étoufferez pas cette démeace altière,
Dans le silence du cercueil ?

Ils l'ont dit !... j'en frémis, et tout mon sang bouillonne.
Vos cœurs ont tressailli d'un généreux courroux.
A l'affront inouï dont le pays s'étonne,
Ne répondez-vous pas ?... Oui, vous répondez tous :
Tous par un même cri : rage, mort et vengeance !

Regardez, regardez cette auguste déesse,
La mère des héros de Rome et de la Grèce !
Liberté, nous aussi, nous sommes tes enfans ;
Cet grand titre suffit pour être triomphans.
Parais, conduis nos coups, déité bienfaisante !...
Voyez-vous, dans sa main puissante,
Gravés sur un drapeau les noms de Décius,
Les noms de Tell et de Brutus,
Ceux des trois cents héros, victimes immortelles !
Les vôtres y seront auprès de vos modèles ;
Ils sont par la gloire attendus.

Et moi, par les neuf sœurs instruit loin des alarmes,
Si mes jours sont usés dans l'étude des arts,
Si ma main étrangère aux fatigues de Mars,
Est trop faible déjà pour le fardeau des armes,
Du moins pour mon pays, brûlant d'un sain amour,
Du moins je veux qu'on dise un jour,
Que chantant les vainqueurs de la cause insultée,
J'eus l'âme et la voix de Tyrtée.
Toujours de l'esclavage à nos yeux présenté
J'ai repoussé l'ignominie.
Mes derniers vœux seront contre la tyrannie,
Et mon dernier cri LIBERTÉ !

L.

Anecdotes Electoriques.

L'honorable conseiller exécutif et procureur général S. s'étant rendu à Sorel l'autre jour pour l'élection, fit venir un charretier du lieu qui l'avait mené quelque part dans le cours de la journée et lui dit : vous voterez pour moi sans doute à l'élection ? Je ne le puis pas répondit l'autre ; je m'étais engagé à voter pour M. Morrison, mais ce Monsieur ayant cédé ses droits au Dr. Nelson, je voterai pour le Dr. Nelson. Quoi ! vous ne voterez pas pour moi ? — Je ne le puis pas, comme vous le voyez. Vous êtes un s.... coquin, lui repliqua l'honorable conseiller ; s... votre camp, passez la porte, et le charretier ne se le fit pas dire deux fois.

- Pendant la même élection, un marchand respectable de Sorel, Mr. M..... se présente pour voter pour le Dr. Nelson. L'honorable Conseiller exige de lui qu'il se qualifie par le serment, et lui dit : prenez bien garde, vous ne savez peut-être pas quelles sont les conséquences d'un faux serment : c'est le pilori, et quand vous y serez le Dr. Nelson ne mettra pas son cou à la place du vôtre. Le Dr. Nelson qui savait que ce marchand était électeur, répond : Oui, je mettrai mon cou à la place du vôtre, si vous allez au pilori pour ce serment.

Et malgré ces petites anecdotes et bien d'autres du même genre, l'hon. conseiller va perdre son élection, et cela dans la seigneurie de Sa Majesté, au milieu d'électeurs ci-devant aveuglement soumis à la bureaucratie, et sous les yeux et en présence du comte de Dalhousie.

Un charpentier de cette ville, de la faction anti-Canadienne ayant à son service un électeur Canadien, lui demanda pour qui il voterait ; pour les mêmes, lui répondit celui-ci. Si tu agis ainsi lui repliqua l'autre, je ne puis plus t'employer. Eh bien si ce n'est pas vous ce sera un autre, et il trouva du service chez un respectable citoyen qui eut connaissance de l'affaire.

On dit qu'un membre de l'Assemblée de cette Province qui a voté pour l'administration sur la question des finances, profitant de la bonne foi des électeurs, les a engagés à le réélire parce que le Parlement avait été dissous, et que c'était dans ce cas l'usage de remettre les mêmes membres.

MR. L'ARGUS,

Vous avez vu sans doute avec vos cent yeux l'écrit signé "un Citoyen paisible," écrit je crois fort paisiblement, et inséré dans une gazette qui n'est pas des plus paisibles, puis qu'elle est la trompette des productions mensongères de la bureaucratie ; de ces productions ordurières et dégoûtantes (excusez les expressions) et dignes par là de sortir de cervelles qui semblent avoir tout épuisé jusqu'au mensonge. L'auteur de cette communication aurait dû, ce semble, choisir une autre signature pour mettre au bas de ce chef-d'oeuvre en fait de grandes phrases insignifiantes. Est-il citoyen paisible comme il le dit ? S'il l'est, nous l'exhortons, à rester paisiblement dans l'obscurité à laquelle il semble destiné. Si ce citoyen paisible veut se servir des armes du raisonnement, et non de celles des plus grossières calomnies, nous tâcherons de lui répondre, en attendant nous nous contenterons d'appliquer à son galimatias le vers suivant :

Quis inepti,

Tam patiens capitis, tam ferreus ut teneat se.

ARISTARQUE.

Aux Canadiens qui sont dans le doute.

MES CHERS AMIS !

VOICI l'élection qui approche, vous en connaissez la cause ; la chambre a été cassée sous le blâme du gouvernement sur des questions qu'il vous est absolument nécessaire de connaître. Vos intérêts et ceux de vos enfans y sont immédiatement concernés. En conscience vous êtes obligés de les connaître, car vous pourriez bien les abandonner pour vous-mêmes, mais pour vos enfans vous êtes tenus d'y voir. Il y aurait plusieurs questions à envisager, pour vous mettre au fait de la situation de la chambre d'assemblée, mais il est clair que si on prend la première pour la connaître parfaitement, celle-là embrassant toutes les autres, vous pourrez d'après elle, porter un jugement certain, parce que toutes les autres étant moindres que la première, elles y reviendront toujours.

CANADIENS, vous savez ce que c'est que l'argent, au moins les Canadiens passent pour le savoir. La première question est celle qui y a rapport ; il vous est très aisé de concevoir que, quand les argens d'un pays sont mis en discussion c'est alors que l'attention est nécessaire, de préférence à tout autre cas. Examinons la donc avec attention.

EN 1825, nos membres passèrent un Bill appropriant par items, tous les argens nécessaires pour la dépense publique, de manière que chaque